



PREMIER MINISTRE

SECRETARIAT D'ETAT CHARGE DE LA REFORME DE L'ETAT ET DE LA SIMPLIFICATION

LE SECRETAIRE D'ETAT

Paris, le 16 JUIL. 2014

Monsieur le Président,

Afin de faciliter le quotidien des français, le gouvernement lance un programme de simplification des démarches administratives qui les concernent.

Ainsi j'ai choisi de consulter les français et les agents publics en les invitant à faire part des démarches administratives qu'ils estiment complexes et pénibles. Une campagne de consultation sur le site collaboratif Fairesimple.gouv.fr est ouverte à cet effet jusqu'au 31 août. Je vous prie de bien vouloir vous faire le relais de cette initiative auprès des usagers des services publics que vous côtoyez dans le cadre de votre action.

Par ailleurs, votre activité fait de vous un porte-parole privilégié de la voix des usagers. C'est pourquoi je vous invite à contribuer à cette initiative en partageant les difficultés administratives qui vous semblent significatives ou les propositions de simplification qui vous juges prioritaires.

Vos contributions viendront enrichir un premier train de mesures de simplification qui sera annoncée dès la fin du mois de septembre. A cet effet, vous pouvez nous contacter et nous adresser vos retours d'ici le 31 août par courrier à l'adresse : Faire simple – 64 allée de Bercy 75572 Paris Cedex 12 ou par courriel: www.faire-simple.gouv.fr

Cette échéance est la première étape d'un programme de simplification plus large qui vise à renforcer la qualité des relations entre les usagers et l'administration et à garantir aux français des services publics de meilleure qualité, centrés sur leurs besoins.

Je vous remercie de votre participation active à cette démarche, qui constitue l'un des axes prioritaires de l'action gouvernementale.


Thierry MANDON

Monsieur Patrick CHRETIEN
Président
Familles de France
28 place St Georges
75009 PARIS